

# **LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES ENSEIGNANTS DU PRIMAIRE DES ECOLES PRIVEES AU MALI: CAS DE LA COMMUNE III DU DISTRICT DE BAMAKO**

**M. KONATE Assim**

**Tribune Jeunes Pour le Droit au Mali (TRIJEUD-MALI)**

**Assistant de Projet**

**[konateassim01@gmail.com](mailto:konateassim01@gmail.com)**

### CONTEXTE GENERAL

Sensibiliser sur les Principes d'Abidjan pour le droit à l'éducation

Programme de formation sur les compétences de recherche au service du plaidoyer pour le droit à l'éducation

Restitution des résultats de la recherche lors d'un atelier de plaidoyer tenu le 08 décembre 2022 à Bamako

### CONTEXTE PARTICULIER DE L'ETUDE

Depuis les indépendances en 1960, plusieurs initiatives ont été prise en vue d'améliorer l'accès à l'éducation en masse et mettre en place une offre éducative de qualité

#### **Les principales réformes du système éducatif malien à partir**

- Réforme de 1962 pose les jalons;
- Séminaires de 1962 et 1978;
- Etats généraux de 1989;
- Débat, table ronde nationale 1991;
- forum national
- PRODEC I 1999 –2008;
- PRODEC II 2019- 2025

### Les défis de l'école malienne

En dépit des différentes initiatives, il est constaté que le système éducatif du Mali reste l'un des moins performants en Afrique avec un taux d'alphabétisation estimé à 38,7 % pour les enfants qui commencent l'école primaire.

Cet état de fait est dû à l'insuffisance des ressources financières et à une mauvaise gestion.

Ainsi, au regard des difficultés dans l'atteinte des objectifs de l'Éducation Pour Tous par l'enseignement public, le Mali s'est trouvé contraint de laisser émerger les acteurs privés dans l'offre éducative.

#### **LA PLACE DES ECOLES PRIVEES DANS LE SYSTEME EDUCATIF AU MALI**

- multiplier l'offre éducative pour les populations;
- donner plus de choix pour l'éducation

#### ***Des dérapages résultant de la privatisation au Mali***

Prolifération rapide des écoles privées au Mali;

Insuffisances dans le contrôle et le non respect des cahiers de charge;

La dévalorisation du métier d'enseignant

Ont eu des conséquences sur

- l'accès à l'éducation
- la qualité de l'enseignement

## Les Objectifs

### **OBJECTIF GENERAL**

- produire un document étoffé d'un éventail d'informations sur les conditions de travail des enseignants des établissements d'enseignement privés au Mali avec un accent particulier sur ceux du primaire dans la commune III du district de Bamako. .

### ***OBJECTIFS SPECIFIQUES***

- identifier les causes des conditions de travail précaires des enseignants des écoles privées ;
- déterminer les conséquences sur le niveau des élèves ;
- proposer des solutions pour améliorer les conditions des enseignants

## Hypothèses et questions de recherche

### Les hypothèses

- les conditions de travail des enseignants du primaires des établissements privés sont précaires.
- les conséquences sont la mauvaise éducation des enfants, l'avenir de la jeunesse est compromise ; baisse de niveau ; misère intellectuelle ; crise de compétences etc.
- les solutions réalistes permettant de réduire les conséquences : l'appui de l'Etat, sensibilisation des promoteurs sur le respect des textes encadrant les écoles privées.

### Question de recherche

Quelles sont les conditions de travail des enseignants du primaire dans les écoles privées au Mali ?

Quatre questions ont guidé la recherche à savoir :

- Dans quelle mesure les conditions de travail des enseignants sont-elles conformes à la réglementation ?
- En quoi les contrats et salaires des enseignants mènent-ils à de la précarité ?
- Dans quelle mesure les enseignants ont-ils un environnement qui leur permet un enseignement de qualité ?
- Quel est le cadre d'exercice du droit syndical dans les établissements privés ?

## Méthodologie

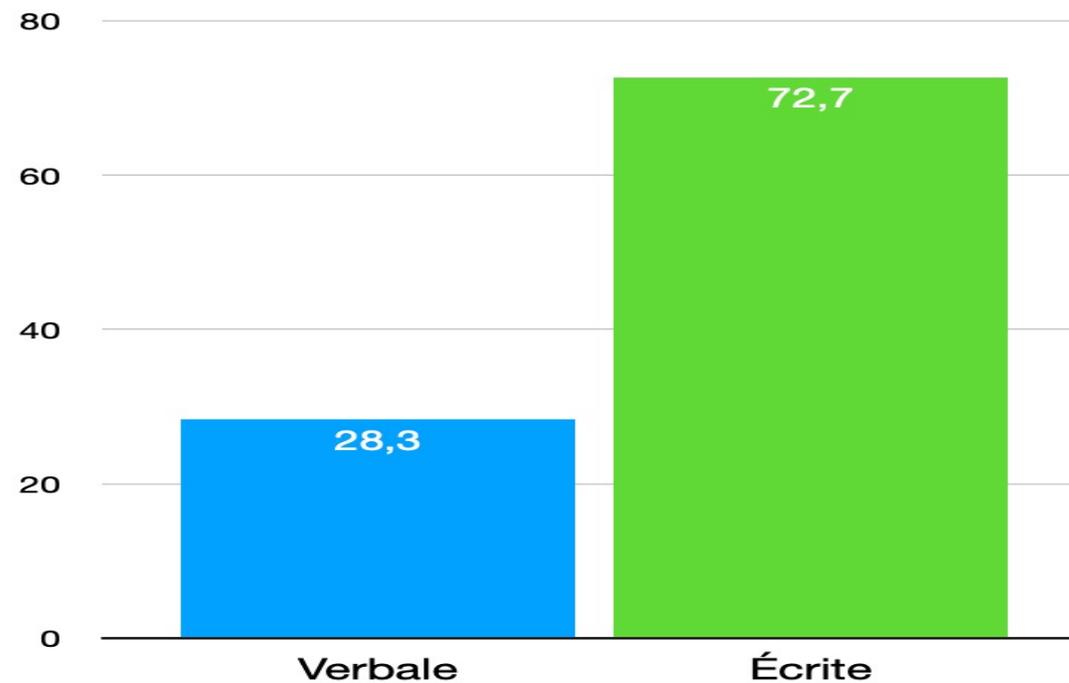
Une démarche mixte combinant l'étude quantitative et qualitative.

Nous avons d'une part analysé les documents institutionnels et politiques pour comprendre les dispositions officielles concernant les enseignant-es du privé, de façon à mettre en évidence les décalages entre les préconisations ministérielles et les conditions d'application observées. D'autre part, nous avons mené une enquête de terrain dans la Commune III du district de Bamako, en mobilisant différents outils : des questionnaires et des entretiens semi-directifs avec des enseignant-es et des promoteurs/trices d'établissements privés, et des observations dans les écoles privées.

En raison de l'absence de données statistiques fiables sur la thématique relative au nombre d'enseignant-es de l'enseignement fondamental privé dans la Commune III du district de Bamako, nous avons composé un échantillon à partir d'un choix raisonné de **150** acteurs/trices de l'enseignement primaire, et plus précisément **60** promoteurs/trices d'écoles privées et **90** enseignants-es. Cet échantillon comprend une population de tout-e âge, sexe, situation matrimoniale et niveau de formation.

**Dans quelle mesure les conditions de travail des enseignants sont-elles conformes à la réglementation ?**

Graphique 1

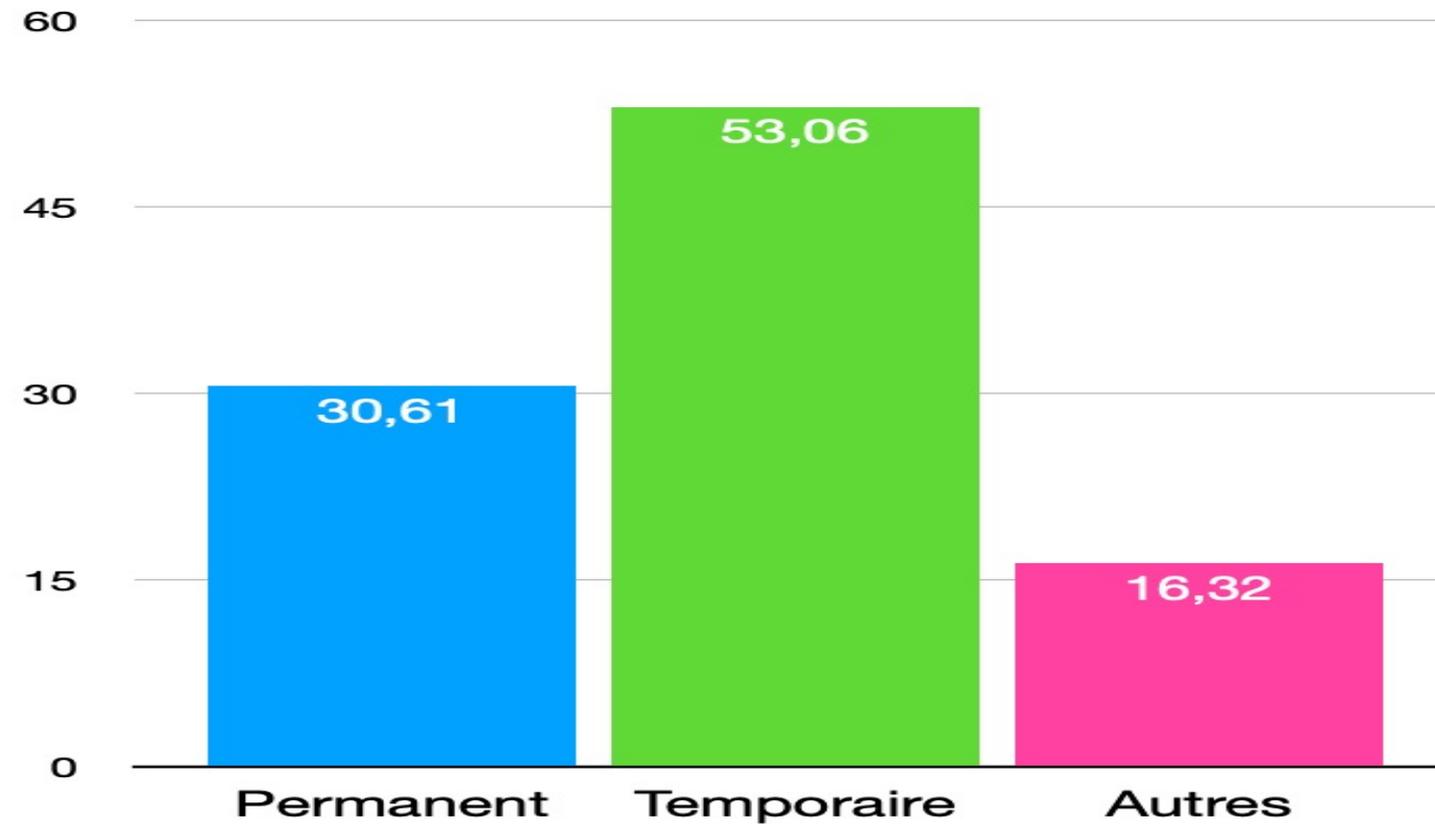


Nous avons relevé un décalage entre les dispositions et la réalité. Le cadre légal régissant les écoles privées est traité par la loi de 2012 et son décret d'application.

Le décret reprend légèrement les conditions des enseignants avec un renvoi au Code du travail. Notre étude a permis de démontrer les insuffisances des textes mais aussi leur irrespect par les promoteurs. On peut voir que 72 % des enseignants des établissements répertoriés sont recrutés sur la base d'un contrat verbal et seulement les 28 % ont un contrat conformément aux dispositions de la loi.

## Analyse des résultats de la recherche

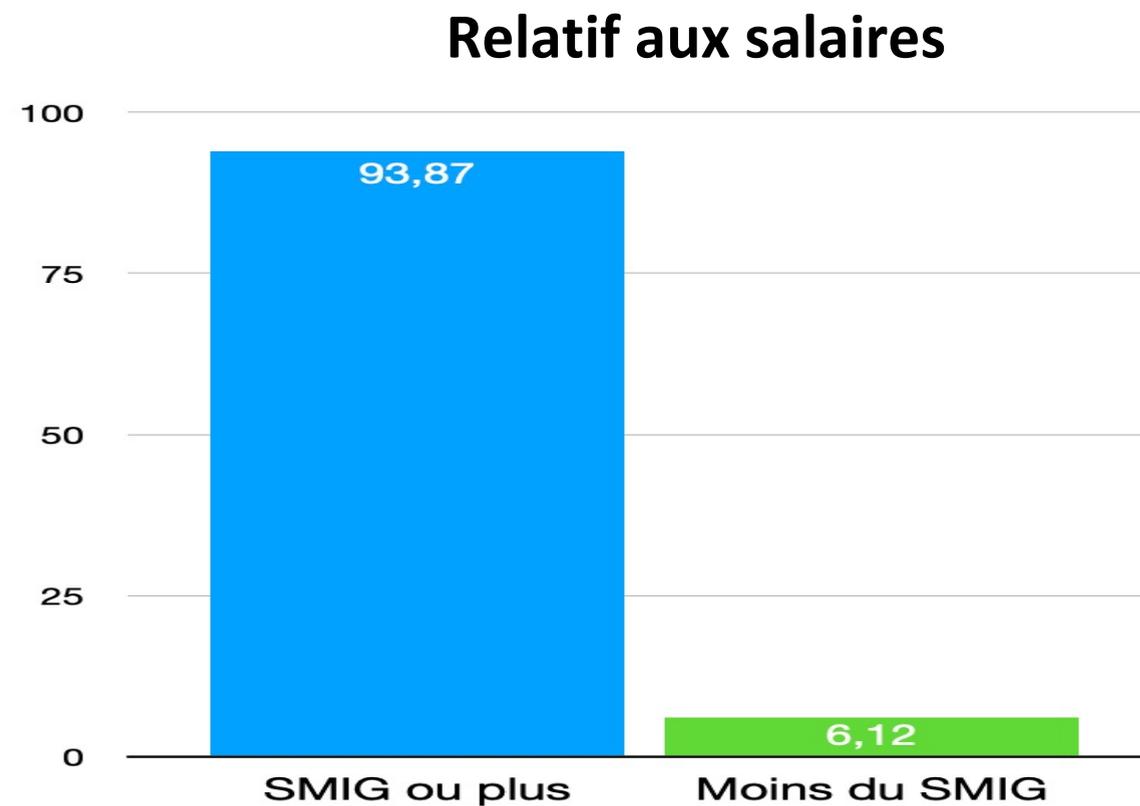
En quoi les contrats et salaires des enseignants mènent-ils à de la précarité ?



Graphique 2: Contrats des enseignants

## Analyse des résultats de la recherche

Les types de contrat fréquemment utilisés par les écoles privées au Mali, particulièrement dans la commune 3, relevés par l'étude sont : contrats permanents 30,61 %, temporels, 53,06 %, et autres formes, 16,32 %. Il est courant de voir que les écoles utilisées plus des contrats à durée déterminée sans limitation de renouvellement.



Graphique 3: Salaires des enseignants

## Analyse des résultats de la recherche

S'agissant des salaires des enseignants, nous avons constaté que beaucoup d'écoles respectent le SMIG à hauteur de 93,87 %. Il est ressorti dans nos entretiens la nécessité de réviser le Code du Travail afin de rehausser le SMIG, ce qui pourra servir à améliorer les conditions des enseignants.

### **Dans quelle mesure les enseignants ont-ils un environnement qui leur permet un enseignement de qualité ?**

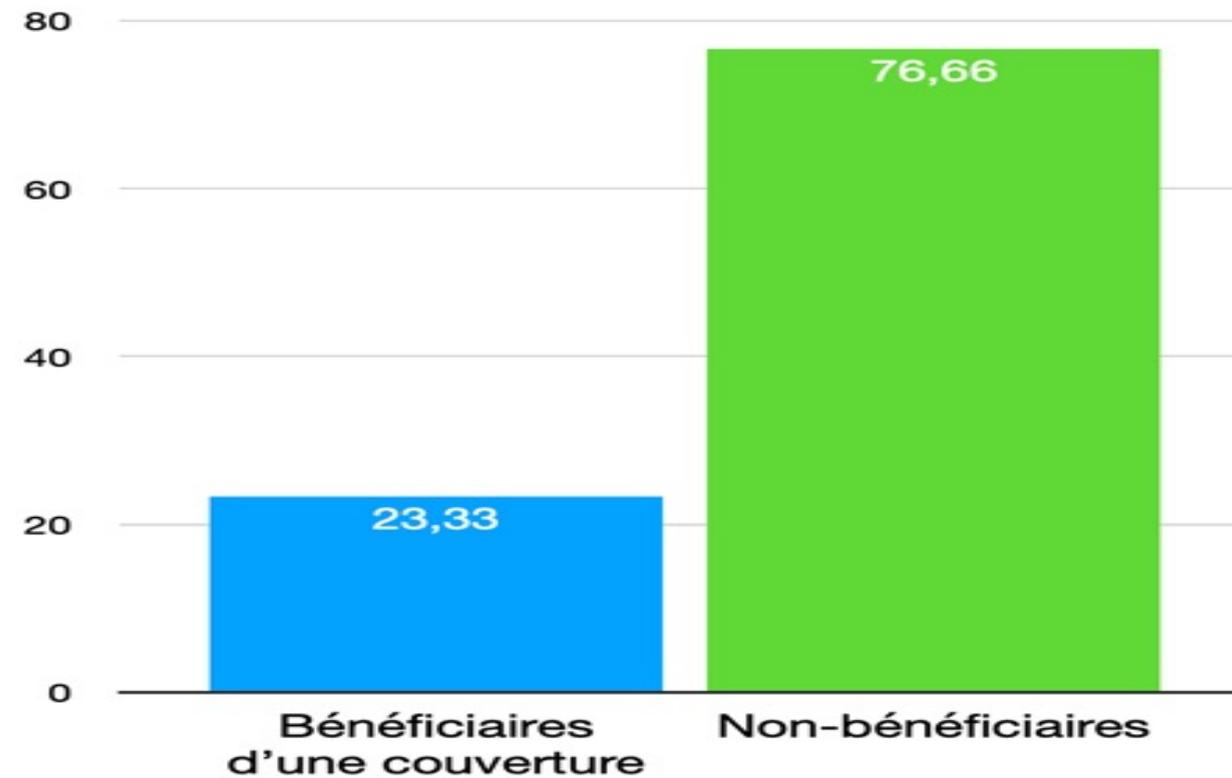
Les observations ont permis de faire le point sur l'état de l'environnement des écoles privées et ses effets sur la qualité de l'éducation.

- l'état du local, des salles de classe;
- les outils pédagogiques ( approche par compétence )

Ils sont nécessaires pour une éducation de qualité.

## L'affiliation aux mécanismes de couverture sociale comme exigé par la loi.

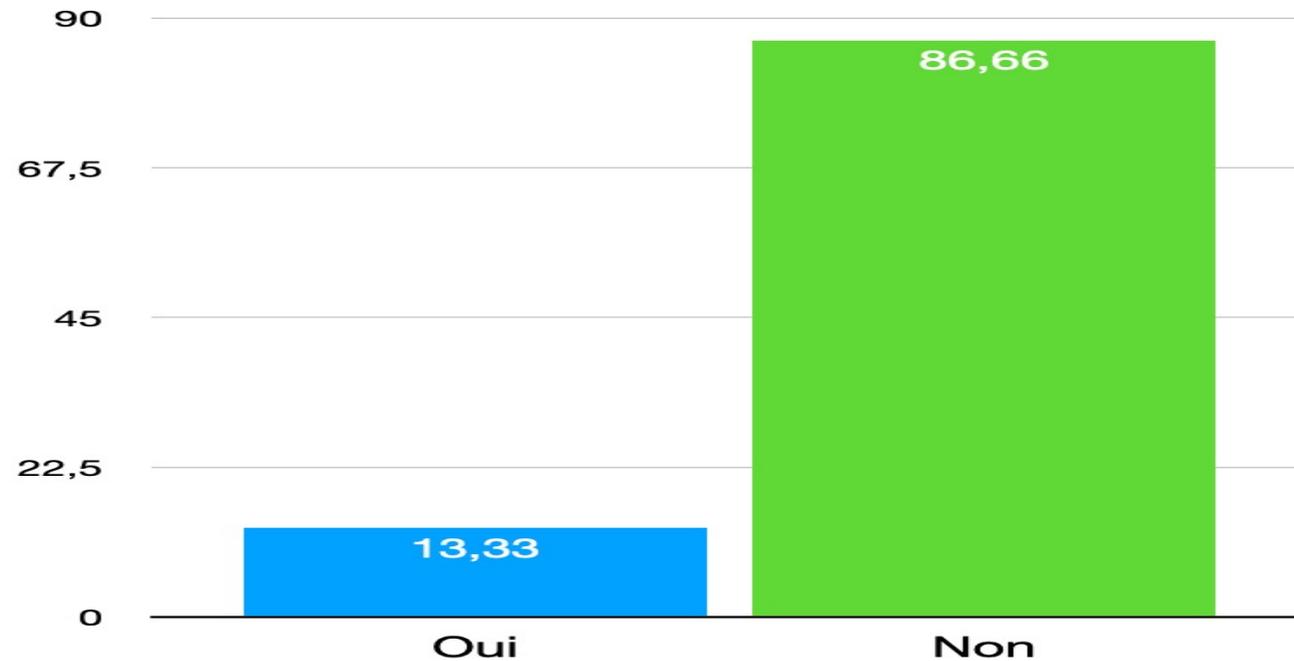
Graphique 4



Le constat est alarmant, l'étude montre que peu de promoteurs affilient leurs enseignants aux institutions telles que l'INPS et CANAM. Seulement 23,33 % des enseignants enquêtés en bénéficient contre 76,66 %.

## Quel est le cadre d'exercice du droit syndical dans les établissements privés ?

Graphique 5



Beaucoup de promoteurs d'écoles privées sont méfiants de la mise en place d'une représentation syndicale des enseignants.

Ils expliquent que le syndicat est un facteur de menace pour le bon fonctionnement avec des revendications. Parmi les écoles enquêtées, seulement 13,33 % ont des syndicats contre 86,66.

## Recommandations

### **Acteurs au niveau national ( Etat, collectivités territoriales)**

- Fixer un salaire minimum à respecter pour la rémunération des enseignants du privé ;
- Adopter une convention collective dans le secteur privé ;
- Appliquer les sanctions prévues par la loi à tout contrevenant ;
- Procéder à la fermeture des établissements existant sans autorisation valable ;
- Réorganiser les organes chargés du contrôle pour plus d'efficacité et de transparence dans le processus de contrôle.

### ***Acteurs au niveau local ( promoteurs d'école)***

- Respecter les cahiers de charge sur la création des écoles privées surtout sur les conditions de travail des enseignants ;
- Recrutements conformément à la législation en la matière ;
- Affilier leurs enseignants à une couverture sociale.

## Recommandations

### Les Organisations Internationales

- Inciter les Etats à prendre des mesures favorisant les conditions de travail des enseignants du privé ;
- Multiplier les cadres d'échanges sur les enjeux et la place des écoles privées pour l'offre d'une éducation de qualité et particulièrement le rôle des enseignants ;
- Sensibiliser davantage les Etats sur l'impact de la marchandisation de l'éducation et sur le métier d'enseignant ;
- Conditionner certains soutiens financiers à des actions concrètes contre la marchandisation de l'éducation.
- Impulser des études pour avoir des données sur la privatisation et marchandisation dans la zone de l'Afrique francophone

**Merci pour votre aimable attention**